

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.	Numéro de permis 2019642	Date d'inspection Le 13 décembre 2023	
Nom de l'établissement Halte Carrefour des amis		Numéro de téléphone (506) 542-2538	
Adresse 795 rue École Beresford NB E8K 1V4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
 -Ratio est respecté durant la visite
 -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
 -Durant la visite l'environnement extérieur est sécuritaire et ne présente aucun danger
 -Le matériel et les structures de jeux offertes aux enfants est en quantité suffisante et adapté au niveau d'âge.
 -Les produits nettoyants ou toxiques sont rangés sous clé et tenus hors de portée des enfants
 -Chaque enfant a un espace individuel qui est identifié par son nom pour y ranger ses effets personnels
 -Discussion et révision de liste des activités quotidiennes auprès de tous les membres du personnel éducatif.
 Nous établissons ensemble quel est l'item à augmenter, tels la zone de science et les jeux qui augmentent la résolution de problème. Un suivi sera fait à la prochaine inspection.

Observations : Les enfants ont eu une journée congé pédagogique aujourd'hui, des bricolages de Noël ont fait et des pratiques de chant. Lorsque je suis arrivé, les enfants se préparaient à manger la collation pour ensuite aller jouer dehors.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 décembre 2023

Date

original signé par
Allain Hachey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 décembre 2023

Date